DOSSIER D'INSCRIPTION

Salon International de l'Agriculture 2026 Participation sur le stand du Département des Yvelines

Du Samedi 21 Février au Dimanche 1er Mars 2026

<u>Pièces justificatives à fournir avec le dossier complete, au plus tard le 15 novembre 2025 :</u>

- Copie carte d'identité ou titre de séjour à jour
- Extrait de Kbis de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance valide

Lieu de la manifestation :

Paris Expo Porte de Versailles 1 place de la Porte de Versailles, 75015 Paris

Régie de la manifestation :

Conseil départemental des Yvelines 2 Place André Mignot, 78000 Versailles

Contact - 06 66 81 36 30 ou bdesrivieres@yvelines.fr



FICHE DE RENSEIGNEMENT

Nom et prénom du i	éférent :								
Nom de la société									
SIRET :									
Adresse postale :									
Code postal :		Ville :			_				
Téléphone :									
Email:									
Description des pro	duits mis en	@ vente :			 				
Si vous êtes transformateur, décrivez la provenance des matières premières utilisées :									
Description des possibilités de degustation sur place pour les visiteurs :									
Etes-vous adhérent à la marque "Produit en Ile-de-France" ? OUI NON									
Si non, êtes-vous prêt à entamer les démarches d'ici la tenue du OUI NON Salon ?									
Nombre de jours de presence souhaités (min. 2 d'affilés) :									
Cochez vos préférences :									
SAM DIM 21/02 22/02	LUN 23/02	MAR 24/02	MER 25/02	JEU 26/02	VEN 27/02	SAM 28/02	DIM 01/03		

SAM	DIM	LUN	MAR	JEU	VEN	SAM	DIM
21/02	22/02	23/02	24/02	26/02	27/02	28/02	01/03



FICHE DE RENSEIGNEMENT

Le Département pourra fournir le matériel nécessaire à votre installation mais ne fournira pas le matériel spécifique à votre activité commerciale.

 Préciser le matériel que vous souhaitez apporter sur votre comptoir (exemple : vitrine réfrigérée) :
Puissance électrique nécessaire (en kW) :
Besoin d'accès point d'eau :
• Autres :
Parking : un badge d'accès pour le stationnement d'un véhicule (léger ou lourd) pour les véhicules sera prévu pour chaque participant.
 Indiquer le n° d'immatriculation du véhicule concerné :

Date et signature

